

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19138724

Déposé au greffe du Tribunal
de l'entreprise d'Eupen

02 OCT. 2019

po/
le Greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0440 482 542**

Nom

(en entier) : **SEALTECH SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Hagbenden 39a - 4731 EYNATTEN**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS ADMINISTRATEURS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

L'Assemblée procède ensuite aux renouvellements pour une durée de 6 ans du mandat des administrateurs à savoir :

- Monsieur Philippe SCHOONBROODT en qualité d'administrateur délégué ;
- Madame Ursula SCHOONBROODT en qualité d'administrateur ;
- Monsieur Jérôme SCHOONBROODT en qualité d'administrateur.

Ces mandats prennent cours immédiatement après la présente Assemblée Générale jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les Comptes Annuels de l'année 2024, le 16 juin 2025.

Déposé en même temps le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2019.

Philippe SCHOONBROODT
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).